

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE MILLERY
10 rue Jean-de-Réôme. Hameau de Chevigny
21140 MILLERY
Tél : 03.80.97.26.54
mairie.millery21@orange.fr

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation à la première réunion du conseil municipal en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19. Article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020

Les membres du Conseil municipal de la commune de Millery se réuniront
dans la salle de la mairie le

Samedi 23 mai 2020 à 10h00.

En raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures exceptionnelles qui ont été adoptées par la loi d'urgence du 23 mars 2020, le public ne sera pas autorisé à assister à cette séance. Cependant, le caractère public de la réunion pourra être assuré par sa retransmission en direct (son) dans la cour de la mairie.

ORDRE DU JOUR :

- Election du Maire
- Détermination du nombre et élection des adjoints
- Indemnités du maire et des adjoints
- Questions et informations diverses.

Le Maire :

Jacky LUDI



Fait à Millery le 18 mai 2020.